

Comment se protéger ?

Demander un écrit officiel de votre fournisseur quant à l'absence de substances CMR dans vos produits. Si présence de **CMR**, la substitution doit être recherchée systématiquement (*article R. 4412-66 du code du travail*) ce qui revient à proscrire l'emploi de ces agents en milieu professionnel, sauf en cas d'impossibilité technique justifiée par l'employeur.

Privilégier les produits moins dangereux et les moins volatils (limiter les poudres, laques...).

Réserver une zone spécifique aux préparations avec aspiration à la source (caisson, hotte...). En absence d'aspiration porter un masque anti-poussière.

Au quotidien, scannez ces flashcodes pour identifier les dangers de vos produits



INCI BEAUTY

ou



QUELPRODUIT

- › Permettre le renouvellement de l'air ambiant avec une ventilation générale et aérer quotidiennement le salon.
- › Respecter les mesures d'hygiène (lavage des mains et repas séparé de la zone technique ...).
- › Proscrire le port de bijoux car ils empêchent un bon nettoyage et essuyage des mains.
- › Porter des gants nitriles à manchette pour chaque salarié, éviter le latex
- › Porter des lunettes et des tabliers résistants aux produits
- › Appliquer régulièrement des crèmes hydratantes (réparatrice ou barrières) pour les mains.
- › Laver immédiatement après utilisation les ustensiles.
- › Fermer immédiatement les contenants après utilisation.
- › Former les salariés aux premiers secours.
- › Sensibiliser les salariés aux risques chimiques.
- › Se protéger la peau en cas de plaies

Attention aux produits dits « **Biologiques** » ou « **Naturels** », contrairement aux idées reçues ces derniers peuvent également contenir des substances dangereuses !



DÉCOLORATION / COLORATION

Repérage des substances dangereuses contenues dans des produits

Les éléments présentés dans ce document ne sont pas **exhaustifs** et décrivent les résultats obtenus sur la base des produits repérés dans l'échantillon des salons de coiffure étudiés.

Ce document a été conçu sur la base de **1 231 substances contenues dans les produits de coiffure de 44 marques différentes** contenues dans des produits de coiffure répertoriés sur le terrain auprès de salons de coiffure de l'Indre-et-Loire.

Vous y retrouverez une liste des substances dangereuses à éviter dans le choix de vos produits.

Ce document a été réalisé dans le cadre d'un groupe de travail interne à l'APST37.

CMR

Substance ou mélange qui par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, sont cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Au total, **9 substances CMR** ont été repérées dans les 550 produits de décoloration / coloration répertoriés :

Cancérogènes (C)

peuvent provoquer un cancer ou en augmenter la fréquence.

- 2,4-diaminoanisol sulfate (substance dorénavant interdite dans les produits cosmétiques)
- CI 77891
- PETROLATUM
- TITANIUM DIOXIDE

Mutagènes (M)

peuvent produire des défauts génétiques héréditaires ou en augmenter la fréquence.

- 2,4-diaminoanisol sulfate (substance dorénavant interdite dans les produits cosmétiques)
- P-AMINOPHENOL

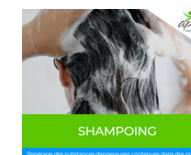
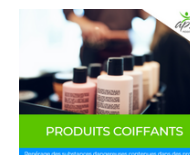
Toxiques pour la reproduction (R)

peuvent produire ou augmenter la fréquence de problèmes de fertilité et/ou de malformations du fœtus.

- BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL
- CYCLOMETHICONE
- PENTASODIUM PENTETATE
- SALICYLIC ACID

ISOBUTYLPARABEN
ISOPROPYL ALCOHOL
LIMONENE
METHOXYISOPROPANOL
METHYLPARABEN
P-AMINOPHENOL
PHOSPHORIC ACID
POLYSORBATE 80
P-PHENYLENEDIAMINE
PROPYLPARABEN
SODIUM SILICATE
SORBITAN OLEATE
TITANIUM DIOXIDE
TRIETHANOLAMINE
2-METHYLRESORCINOL

N'hésitez pas à consulter nos autres plaquettes sur la même thématique



Sensibilisants cutanés

Au total, **49 sensibilisants cutanés** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration répertoriés :

Substance dont le contact cutané entraîne une réaction allergique (eczéma, dermatose, éruption cutanée).

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

ALPHA-ISOMETHYL IONONE	EUGENOL
AMINOMETHYL PROPANOL	FARNESOL
AMMONIA	GERANIOL
AMMONIUM HYDROXIDE	HEXYL CINNAMAL
AMMONIUM PERSULFATE	HEXYLENE GLYCOL
BENZOIC ACID	HYDROGEN PEROXIDE
BENZYL BENZOATE	HYDROXYCITRONELLAL
BENZYL SALICYLATE	HYDROXYETHYL-2-NITRO-p-TOLUIDINE
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	L-ALLO-OCIMENOL
CITRAL	LAURYL ALCOHOL DIPHOSPHONIC ACID
CITRONELLOL	LIMONENE
COUMARIN	LINALOOL
D-ALLO-OCIMENOL	MALEIC ACID
D-LIMONENE	M-AMINOPHENOL
ETHANOLAMINE	METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE
EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF EXTRACT, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF OIL, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF POWDER, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF WATER, EUCALYPTUS GLOBULUS LEAF/TWIG OIL	METHYLISOTHIAZOLINONE
	P-AMINOPHENOL

PHOSPHORIC ACID

P-METHYLAMINOPHENOL SULFATE

POTASSIUM HYDROXIDE

POTASSIUM PERSULFATE

P-PHENYLENEDIAMINE

RESORCINOL

SODIUM HYDROXIDE

SODIUM METASILICATE

SODIUM SULFIDE

SULFURIC ACID

TOLUENE-2,5-DIAMINE

TOLUENE-2,5-DIAMINE SULFATE

TRIETHANOLAMINE

1-HYDROXYETHYL 4,5-DIAMINO PYRAZOLE SULFATE

1-NAPHTHOL

4-HYDROXYPROPYLAMINO-3-NITROPHENOL

Perturbateurs endocriniens

Substance ou un mélange qui altère les fonctions du **système endocrinien** (régulation des hormones) et de ce fait induit des effets néfastes sur la santé humaine qui peuvent être héréditaires

Au total, **35 perturbateurs endocriniens** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration répertoriés :

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

ALCOHOL	CI 19140
ALPHA-ISOMETHYL IONONE	CI 42090
ASCORBIC ACID	CI 77891
BASIC VIOLET 2, CI 42520	CITRAL
BENZOPHENONE-3	CITRONELLOL
BENZYL BENZOATE	COUMARIN
BENZYL SALICYLATE	CYCLOMETHICONE
BHT	ETHYLPARABEN
BUTYLPARABEN	EUGENOL
BUTYLPHENYL METHYLPROPIONAL	HEXYL CINNAMAL

Sensibilisants respiratoires

Substance dont l'inhalation entraîne une réaction allergique des voies respiratoires (rhinite, asthme, œdème de quirk ...).

Au total, **25 sensibilisants respiratoires** ont été repérés dans les 550 produits de décoloration/Coloration

Nom INCI (figurant sur l'emballage)

1-NAPHTHOL	P-AMINOPHENOL
AMMONIA	PENTASODIUM PENTETATE
AMMONIUM PERSULFATE	PHENOXYETHANOL
BENZYL ALCOHOL	POTASSIUM PERSULFATE
CITRIC ACID	P-PHENYLENEDIAMINE
D-LIMONENE	SEC-BUTANOL, SEC-BUTYL ALCOHOL
ETHANOLAMINE	SODIUM METASILICATE
HYDROGEN PEROXIDE	TOLUENE-2,5-DIAMINE
ISOPROPYL ALCOHOL	TOLUENE-2,5-DIAMINE SULFATE
LIMONENE	TRIETHANOLAMINE
MALEIC ACID	
M-AMINOPHENOL	
METHOXYISOPROPANOL	
METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE	
METHYLISOTHIAZOLINONE	

